

La lettre

aux adhérent(e)s

Section finistérienne de l'Institut d'histoire sociale de Bretagne

N° 5, Mars 2019

Adresse : IIHS CGT 29, Maison du peuple, 2 place Edouard Mazé, 29200 BREST - Courriel : ihscgt29@orange.fr

DOSSIER

1958 : la CGT face à de Gaulle, en France et dans le Finistère

Les pouvoirs exorbitants attribués au président de la République par la Constitution connaissent leur paroxysme avec la manière jupitérienne de gouverner de l'actuel président. Comment et pourquoi cette Constitution, de nature autoritaire (accentuée en 1962 par l'instauration de l'élection du président de la République au suffrage universel) donnant tant de pouvoir à un seul homme a été adoptée, par référendum par près de 80% des suffrages ?

La section IHS du Finistère revient sur les événements de 1958 et les actions de la CGT face à de Gaulle, initiateur de cette Constitution.

La crise politique d'avril-mai 1958 trouve sa source essentielle dans la poursuite et l'aggravation de la guerre d'Algérie.

Au lendemain des élections législatives du 2 janvier 1956, le socialiste Guy Mollet devient président du Conseil. Il obtient du Parlement des pouvoirs spéciaux pour rechercher une paix négociée en Algérie. En conséquence, de janvier à juillet, le contingent en Algérie passe de 20 000 à 40 000 hommes. Les Français attendaient la paix et la prospérité, ils ont une aggravation de la guerre et l'austérité pour la financer. Guy Mollet démissionne le 21 mai.



Manifestation de la CGT pour le NON

Les multiples cabinets qui se succèdent de juin 1957 à mai 1958 jettent le discrédit sur les institutions de la IVème République. L'extrême droite prône le recours à un « homme providentiel ». Une campagne est lancée pour un « gouvernement de salut public ». Le recours à de Gaulle est avancé (1).

(1) 1% des Français souhaitent le retour de de Gaulle en décembre 1955 ; 13% en janvier 1956.

Coup de force en Algérie : la République en danger

Le 13 mai : A Alger, les ultras donnent l'assaut au siège du gouvernement général, rejoints par le général Massu et ses parachutistes. Un « comité de salut public » est formé qui en appelle à de Gaulle.

En soirée, Benoît Frachon dénonce le « coup de force militaire d'Alger » et la grave menace qu'il fait peser sur la République. Il appelle à la riposte dans l'unité pour « barrer la route à la dictature et au fascisme ».

Le 14 mai : La CGT déclare : « Union et action sont les impératifs pour assurer la victoire contre les ennemis de la liberté et de la République ».

Aussitôt l'UD du Finistère relaie l'appel confédéral et, le soir même, un comité de vigilance et de défense républicaine est créé à Brest, à l'initiative de l'Union locale. On y trouve entre autres, outre la CGT, le PCF, le SNI, le SNET, l'Union de la gauche socialiste, l'ANACR* mais pas la SFIO. Il appelle la population de Brest « à s'unir et à faire front pour barrer la route à l'aventure fasciste, pour sauvegarder la liberté républicaine ».

Le 15 mai : Les factieux d'Alger créent un comité pour toute l'Algérie et le général Salan fait acclamer de Gaulle au moment où celui-ci déclare : « Je suis prêt à assumer les pouvoirs de la République ».

Un comité se constitue à Quimper dans lequel se retrouvent CGT, FO, SNI, SNES, FEN, PCF, parti radical socialiste, ligue des droits de l'homme, FNDIRP*. Dans la nuit du 15 au 16, le comité de vigilance de Brest se réunit à l'initiative de l'UL CGT et décide une manifestation pour le 16. Des milliers de tracts

sont distribués.

Défendre la République

Le 16 mai : Un comité pour la défense de la République est créé par 18 organisations mais exclut la CGT et le PCF. La CFTC et FO refusent l'unité récusant « tout geste prématuré ou

nes en soirée. Dans la journée, prises de parole et distributions de tracts ont lieu aux portes de plusieurs entreprises et dans des quartiers populaires.

A Morlaix, le PCF et l'UL CGT organisent une réunion pour constituer un comité de vigilance.

LE SEUL SAUVEUR C'EST LE PEUPLE !

De GAULLE a ranimé, au moment où elle s'épuisait, la rébellion des factieux d'Algérie, par sa déclaration, sa Conférence de Presse, par l'envoi de SOUSTELLE et de ses plus proches collaborateurs en Algérie.

IL VEUT LA DICTATURE

- En disant qu'il n'y a pas d'Etat, il met en cause les ordres donnés aux militaires par le Président de la République.
- Il approuve les dirigeants du complot d'Alger.
- Condamnant le régime démocratique, il réclame pour son investiture et le pouvoir qu'il prétend obtenir, une procédure exceptionnelle.
- Il fait porter sur le régime démocratique, qu'il prétend impuissant à résoudre les problèmes, la responsabilité d'une situation dont sont responsables les extrémistes d'Alger, qui reconnaissent en lui leur chef.

QUE PEUT-IL FAIRE ?

Il ne ferait pas la Paix en Algérie : il se retranche derrière le secret professionnel. Il ne propose aucun remède. Le Peuple ne fera pas confiance à son silence.

Il se prétend libéral et rappelle les réformes de 45-46 : il oublie de dire que ce n'est pas un seul homme qui a fait cette réforme, mais le Gouvernement des **PARTIS** issus de la Résistance.

Qui sont les hommes qui le soutiendraient ? Les ultras d'Algérie et les réactionnaires français. Avec eux, nous savons où nous irions.

VOUS AVEZ LA PAROLE

De GAULLE vous l'a donnée : il est prêt à prendre le pouvoir si le Peuple en manifeste le désir.

Le Peuple c'est vous ! VOUS DIREZ NON

Mais le Gouvernement doit frapper :

- les officiers factieux,
- les parlementaires en rébellion.

Le Gouvernement doit utiliser les pouvoirs spéciaux contre les responsables : il aura derrière lui **TOUS LES DEMOCRATES.**

Soutenez l'action du Comité de Vigilance : pétitions, formation de Comités dans les entreprises, télégrammes, manifestations...

C'est au PEUPLE, UNI, qu'il appartient de SAUVER LE PAYS.

C. G. T. : F. TANGUY.
 Parti Communiste Français : L. LE ROUX.
 Parti Socialiste (S. F. I. O.) : GRAVOT.
 Jeune République : BEREST.
 Union de la Gauche Socialiste : BERLIVET.
 Union des Jeunesses Communistes : STEPHAN.
 Fédération de l'Education Nationale (Autonome) : GUENNEC.
 Syndicat National de l'Enseignement Technique : LE GOÏC.
 Syndicat National de l'Enseignement Secondaire : TREMINTIN.
 Syndicat National des Instituteurs : SCAVENNEC.
 Union des Femmes Françaises : MARIE MANCHEC.
 Parents d'Elèves : BECK - MONOT.
 Comité AUDIN : LE GUERN.
 Ass. Nationale des Anciens Combattants de la Résistance : MAZÉ

M^e PRIGENT, R. DIVERNE - BREST

improvisé ». La Confédération CGT condamne ces attitudes. Alors que les mobilisations de rue se développent, le gouvernement interdit les cortèges.

Le meeting de Brest, rapidement organisé, rassemble 1 500 person-

L'UL FO y participe alors que son UD applique les consignes nationales par anticommunisme.

* Association des anciens combattants résistants et amis de la résistance.

* Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes.

Du vendredi 17 au dimanche 19 mai se tient, à Quimper, le Xème Congrès de l'UD depuis la libération.

Dans son rapport, Fanch TANGUY, secrétaire général, fait le point sur la situation (extraits) :

« Chacun de vous a, je pense, conscience de la gravité des moments que nous vivons depuis le 13 mai dernier, date à laquelle s'est déclenché un coup de force fasciste contre la République... »

...De bonnes initiatives ont été prises par nos militants ... Toutefois, nous devons dire que, face au danger, cela est nettement en dessous de la gravité que confère la situation... Cela dénote que nos militants, les travailleurs n'ont pas une claire conscience de l'enjeu de classe qui est au centre des événements que nous vivons...

...Nous ferons en sorte de battre le complot fasciste, mais nous n'oublions pas pour autant la déclaration d'investiture de Pierre PFLIMLIN (MRP) qui veut régler le problème de l'Algérie par la force, par un accroissement des dépenses militaires et nous continuerons donc d'orienter les travailleurs pour qu'ils mettent tout en œuvre pour la solution négociée du drame algérien...

...De grandes explications nous restent à donner aux travailleurs pour leur faire prendre conscience... que les difficultés qu'ils rencontrent ont leurs origines essentiellement dans la guerre d'Algérie... »

Rejet de l'homme providentiel

Le 19 mai : De Gaulle confirme sa candidature et se refuse à condamner les factieux. La CGT déclare : « De Gaulle est au centre de la sédition d'Alger et, s'appuyant sur elle, pose sa candidature au pouvoir personnel contre le gouvernement de la République... La République est menacée par lui et les factieux qui le suivent, et, avec elle, l'ensemble des libertés démocratiques. Face au danger, la CGT se dit prête à se consulter avec les autres centrales syndicales, tant en ce qui concerne l'action unie dans l'immédiat que la préparation de la grève générale ».

Ce jour-là, 22 comités de défense de la République couvrent le département.

Le MRP, parti démocrate chrétien, se tient nettement à l'écart. Quant à la FDSEA, elle est muette. Elle se limitera à un communiqué de presse en septembre, pour le référendum, indiquant sa stricte neutralité dans le domaine politique.

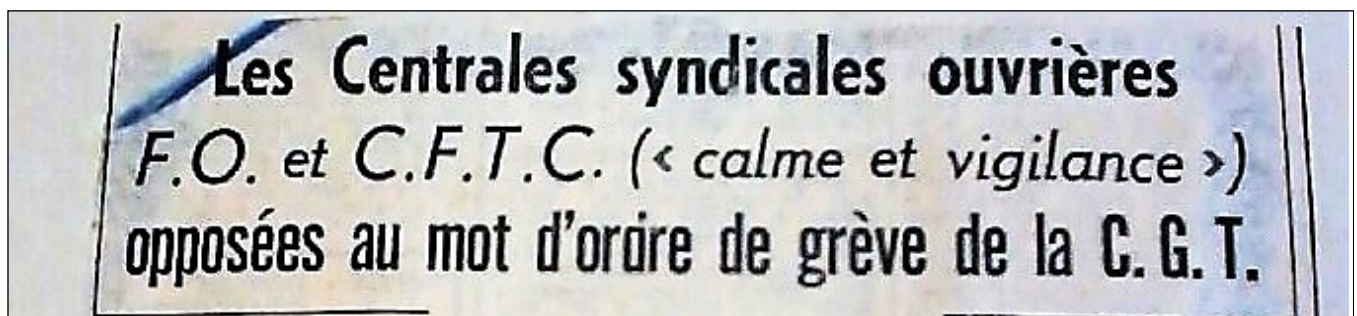
La CGT et le parti communiste sont à l'initiative de la quasi-totalité des comités. Le syndicat national des instituteurs et la FEN sont également actifs. Les comités s'opposent aux factieux mais aussi à toute tentative de pouvoir personnel.

Le 20 mai : Le gouvernement, qui a obtenu la reconduction des pouvoirs spéciaux, propose que l'Assemblée nationale discute d'urgence d'un projet de loi sur la révision de la Constitution. L'initiative participe aux manœuvres en cours pour ouvrir la

voie du pouvoir à de Gaulle.

Un comité de vigilance départemental est constitué à l'initiative de l'UD CGT. Dans un rapport sur le climat dans la ville, le sous préfet de Brest écrit : « Les inquiétudes aussi bien que les incertitudes se font jour ». Le comité de vigilance multiplie tracts, réunions, rassemblements et manifestations interdites.

Le 24 mai : 250 parachutistes s'emparent de la préfecture d'Ajaccio et occupent la mairie de Bastia. En soirée, la CGT appelle à « agir partout pour briser l'assaut contre la République ». FO et la CFTC continuent d'affirmer leur opposition au pouvoir personnel mais refusent d'entrer dans l'action.



Ouest France 27 mai 1958

L'épreuve de force

Le 26 mai : Lundi de pentecôte, la CGT demande aux travailleurs de se mettre en grève le lendemain à partir de 14 heures. Le mot d'ordre se veut général et unitaire bien que les contacts avec FO et la CFTC aient échoué.

A Brest, un meeting rassemble un millier de personnes. Le sous-préfet avait reçu la veille la CGT qui lui avait fait part des grandes inquiétudes sur l'évolution de la situation. Elle l'avait informé de la décision de manifester le lendemain. En réponse, le sous-préfet indiquait qu'il respectait les directives gouvernementales et ne tolérerait pas des manifestations.

Le 27 mai : De Gaulle publie une déclaration confirmant son intention de former un gouvernement. En riposte, le comité de vigilance appelle à manifester le lendemain à 17 heures. La CGT y souscrit.



En tête des manifestants qui ont répondu à l'appel du comité de vigilance, plusieurs maires de la région morlaisienne.

Ouest France 30 mai 1958, manifestation du 28 mai à Morlaix

La grève est bien suivie dans de nombreux secteurs. A Quimper, un meeting se tient à 15 heures. Des manifestations ont lieu à Concarneau, Pont-L'abbé, Douarnenez... A Quimperlé, les papetiers de PDM débrayent à 83%, ceux de Bolloré, à Scaër, à 100%. A Brest, à l'issue du meeting, une manifestation se dirige vers la sous-préfecture aux cris de : « le fascisme ne passera pas ». Malgré un triple cordon de policiers, il n'y aura pas d'incidents. Le syndicat CFTC de l'arsenal s'est joint à la grève mais pas au meeting.

Dans la nuit du 27 au 28 mai, Pflimlin démissionne pour laisser le champ libre à de Gaulle.

Le 28 mai : René Coty, président de la République, annonce qu'il a été pressenti pour former le gouvernement et qu'il a accepté. De puis-

santes manifestations ont lieu à travers la France. A Paris, le nombre de manifestants est évalué à 500 000. La FEN et le SNI appellent les enseignants à une grève générale pour le vendredi 30 mai.

Dans le Finistère, c'est à l'appel des UD CGT et CFTC que les travailleurs sont appelés à un arrêt de travail à 16 heures. Le mot d'ordre est bien suivi : 6 000 à Brest, plus de 1 000 à Quimper où l'UL FO se joint au mouvement, manifestations à Concarneau, Rosporden, Douarnenez ...

Le 29 mai : De Gaulle est reçu à l'Élysée pendant que des groupes de jeunes fascistes manifestent sur les Champs-Élysées et devant l'Assemblée nationale. La CGT exhorte le parlement à refuser l'investiture de de Gaulle et se « prononce définitivement contre lui ».

Pendant toutes ces journées de lutte, la CGT fut toujours à l'offensive, comme le reconnaissent les RG du Finistère : « Les orateurs (CGT) ne manquèrent pas de prise de parole partout où des meetings furent tenus... et dans les défilés, les cégétistes furent, sans nul doute, les plus nombreux » (2).

Le 30 mai : La grève des enseignants connaît un grand succès. La CGT lance un nouvel appel aux mobilisations unitaires et à la riposte aux activités fascistes.

Dans le Finistère, la grève des enseignants est massive : plus de 85% de grévistes dont 96% dans le primaire.



Ouest France du 30 mai 1958, manifestation du 28 mai à Brest

(2) archives départementales du Finistère 145W/63, note des RG.

Face au pouvoir gaulliste

Le dimanche 1^{er} juin : De Gaulle est investi par 329 voix contre 224. Il demande des pouvoirs spéciaux et la révision de la Constitution. Le gouvernement est constitué, les socialistes Guy Mollet et Max Lejeune en font partie. La CGT appelle à renforcer les comités de défense et conclut : « Le fascisme ne passera pas, la dictature ne s'imposera pas ».

Le 2 juin : Les pleins pouvoirs sont votés et, le lendemain, le Parlement décide que la révision constitutionnelle sera soumise à référendum.

Les comités de vigilance tentent d'organiser des meetings dans les principales villes. A Quimper, 150 personnes participent à une réunion. Deux rassemblements sont prévus à Brest. La police les disperse et interpelle six militants CGT.

Le 28 septembre : Le référendum donne une large majorité au OUI. Dans le Finistère, 70,14 % des électeurs (82,61 % des exprimés) approuvent malgré une campagne intensive de la CGT et des communistes.

Les élections législatives de novembre confirmeront la tendance : la gauche perd tous ses députés dans le département.

**Pour un Gouvernement
de Défense Républicaine**

Quimpérois, Quimpéroises,

RASSEMBLEZ-VOUS

DIMANCHE 1^{er} JUIN, à 11 h.

au GYMNASÉ

à l'appel du

**Comité de Vigilance et de Défense
Républicaine de Quimper**

Car de Gaulle au pouvoir :

- **c'est la fin de nos libertés ;**
- **c'est la République à bas ;**
- **c'est la dictature des militaires factieux et des ultras ;**
- **c'est le FASCISME !**

L'absence d'unité a pesé dans l'insuffisance de la mobilisation. Le danger du pouvoir personnel, assimilé à du fascisme par la CGT, n'a pas été compris. La peur d'un coup d'État de l'armée a, au contraire, favorisé l'aspiration d'un pouvoir fort. C'est sur tout cela qu'a misé de Gaulle.

En 1968, toutes proportions gardées, la population favorable au changement (15 millions de grévistes) a rejeté la violence de la rue. De Gaulle en a largement joué en faisant venir des chars à la frontière allemande et en région parisienne. Le résultat fut la victoire éclatante de la droite aux législatives.

Plus tard, l'alignement du mandat de président sur celui des députés soit 5 ans, et surtout l'inversion des calendriers voulue par Jospin faisant voter d'abord pour les présidentielles, ont porté un nouveau coup à la démocratie. L'élection du président devient l'enjeu, les législatives, dans la foulée, n'étant là que pour donner une majorité à un chef suprême. Aujourd'hui, Macron, en laissant volontairement les casseurs à l'œuvre, en utilisant les violences policières, voire en attisant le racisme, veut jouer la même partition que celle de de Gaulle.

La Constitution de la Vème République a créé une monarchie républicaine. N'est-il pas urgent de la changer ?

Témoignage : Pierre Verveur (militant CGT de l'arsenal)



J'étais jeune syndiqué à l'arsenal après mon retour du service militaire. Les gens parlaient de pacification en Algérie. C'est le coup de force à Alger, puis les paras en Corse, qui inquiétaient les

ouvriers de l'arsenal, pas de voir de Gaulle prendre le pouvoir. Ils ne voyaient pas ce qu'entraînerait le pouvoir personnel pour la démocratie.

Il y avait des rassemblements ou manifs presque tous les jours mais je n'ai pas souvenir de nous être trouvés très nombreux. Il fallait que les délégués se décarcassent pour faire sortir le personnel. Une fois, nous avons vu entre 50 et 100 policiers à vélo descendre la rue Conseil, sur toute sa largeur, pour bloquer la manifestation.

Après la prise de la Préfecture d'Ajaccio, François Echardour de l'UD et Jo Ségalen de l'arsenal sont allés demander des armes au sous-préfet pour pouvoir se défendre. Ils sont, bien sûr, revenus les mains vides. Dans les quartiers se créaient des comités de vigilance, en général présidés par un militant CGT.

Dans la population il y avait un rejet de la classe dirigeante : les gouvernements se succédaient, chacun voulait son maroquin, c'était le but de leur carrière. Dans ce contexte, de Gaulle n'apparaissait pas comme un danger mais comme quelqu'un qui remettrait de l'ordre.

Sources :

- L'Histoire de la CGT dans le Finistère – Tome 2 Fanch Tanguy 1986 UD CGT du Finistère
- Les Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale : « 1958 : La CGT face à de Gaulle » A. Narritsens
- Esquisse d'une histoire de la CGT, Jean Bruat, Marc PIOLOT 1967 CGT
- La Vie Ouvrière » N° 716, 717, 718 – 49^{ème} année (1956)
- Archives départementales du Finistère 145W62, 145W63
- Ouest France de mai 1956



La CGT a mené campagne contre la Constitution, qui institue le pouvoir personnel, et contre le référendum- plébiscite visant à donner à de Gaulle des pouvoirs exorbitants. Manifestation du 4 septembre 1958, place de la République à Paris.

Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Bretagne

Adhésion 2019 à l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

Cotisation annuelle 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom

Adresse

Courriel

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT, Maison du Peuple, 2, place Edouard Mazé, 29200 Brest. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Bretagne.